



Cercle Nautique de La Flotte en Ré

Bulletin d'Informations

Octobre 2004

2

➤ **EDITORIAL**

SOMMAIRE

3

➤ **Programme de l'arrière saison 2004**

4

➤ **Compte rendu de la réunion du Comité de Direction du 3 juillet 2004**

5

➤ **Compte rendu concours de pêche de juillet**

8

➤ **Compte rendu de l'Assemblée Générale**

10

➤ **Compte rendu Concours de Pêche d'Août**

11

➤ **Compte rendu du Comité de Direction du 28/08/04**

ANNEXES

- Lettre contenant des informations personnelles à retourner.

EDITORIAL

Chers Amis,

Merci à tous de votre confiance, je vais faire de mon mieux pour assumer cette lourde tâche de Président.

Comme je l'ai spécifié lors de ma candidature, je suis encore en activité et je n'aurai pas les mêmes disponibilités que mon prédécesseur Yves Ferrasson.

J'ai cependant proposé une nouvelle organisation qui semble vous convenir car une trentaine de membres bénévoles se sont proposés aux différentes commissions, encore merci.

Après un mois, un bilan positif ressort de ce nouveau concept, des réunions ont eu lieu, des plans, des innovations, des idées ont vu le jour. Ce qui prouve que plusieurs avis valent mieux qu'un, même avec beaucoup de bonne volonté.

Ce bim a un peu tardé à voir le jour je pense qu'il faut se maintenir à une parution trimestrielle.

Là encore nous sommes à la recherche d'articles, de photos, de bonnes adresses, de galères survenues au cours de vos sorties en mer, croisières, régates ou parties de pêche, c'est de cette manière que nous le ferons vivre.

Un site Internet est entrain de se construire pour ceux qui ont un ordinateur ce qui permettra un contact permanent. Il devrait voir le jour à la fin du mois.

Certains éléments seront accessibles par tous ; La présentation du cercle, ses manifestations, son calendrier des régates et leurs résultats, ses concours de pêches, et ses manifestations,

D'autres réservés aux membres avec mot de passe de confidentialité ; comme les comptes rendus de réunions, l'annuaire, le trombinoscope, la météo, un forum de discussion, là encore nous sommes preneur d'idées.

Fin 2005 est l'échéance de notre contrat de sous location de l'avant port. Un projet de reprise de sa gestion à été conçu et proposé à sa hiérarchie par le maître du port. Un point important nous à été reproché pour cette année 2004 par ce gestionnaire.

Manque de surveillance de l'avant port.

Cette décision d'employer une personne pour les Week end de juin, Septembre et Octobre et à temps complet hors week end pour la saison de Juillet et Aout à été décidé en comité de Direction .

Pour la bonne raison que nous n'avons pas eu beaucoup de chance quand au choix des précédents employés.

Je proposerai à notre prochaine réunion préparatoire de revenir à une formule de contrat sur 6 mois,

La mairie semble y tenir beaucoup.

Notre calendrier 2005 est bouclé, il nous reste quelques annonceurs à relancer mais il sera prêt à temps.

Enfin je vous souhaite une bonne fin d'année, il nous reste encore quelques manifestations 2004 j'espère vous y rencontrer.

A bientôt et Amitiés à tous.

Daniel Haubert

PROGRAMME DE LA SAISON 2004

OCTOBRE		NOVEMBRE	
<i>Samedi 9</i>	Apéritif à Thème	<i>Samedi 6 ou 13</i>	Dîner au Café de la Paix à La Rochelle (animation)
<i>Samedi 16</i>	Réunion de coordination	<i>Samedi 20</i>	Beaujolais Nouveau
	Dîner à l'Escapade	<i>A définir</i>	Comité de Direction
<i>Samedi 30</i>	Apéritif Périgourdin		

DECEMBRE	
<i>Samedi 4</i>	Dîner au Grenettes
<i>Samedi 18</i>	Apéritif de fin d'Année

RAPPEL DU PROGRAMME PAR CATEGORIES

<u>LES APERITIFS</u>	Le 09/10 Le 20/11 Le 18/12	Apéritif à Thème (non défini) Le Beaujolais Nouveau Apéritif de fin d'Année
<u>LES REPAS</u>	Le 16/10 Le 6/11 ou 13/11 Le 4/12	Dîner à l'Escapade Dîner au Café de la Paix à La Rochelle (animation) Dîner aux Grenettes
<u>LES REUNIONS</u>	Le 16/10 (En Novembre)	Réunion de coordination Comité de Direction

COMPTE RENDU REUNION COMITE DE DIRECTION DU 3 JUILLET 2004

<u>PRESENTS :</u>	- Y. FERRASSON - J-L. CABANAS - C. LECLERC - R. FERY - J. GAULARD - H.R BAIN - J-Y MARTIN - A. ALBAREA - D. BEIDELER	- J-M. GARCIA - P. BOULESTEIX - B. PAGNOUX - P. BOUVIER - H. GUILLOU - S. MERCIER - M. HOEDTS - D. HAUBERT
<u>EXCUSES :</u>	- H. CLEMENT	- F. CHARLOT

I. FORMATION DES COMMISSIONS :

Il apparaît nécessaire, compte tenu de l'imprécision des inscriptions aux commissions de travail lors du précédent Comité de direction, que les inscriptions pour la répartition des membres du Comité de Direction, se fasse par écrit.

Vous trouverez sous ce pli la répartition de l'inscription aux différentes commissions.

II. ASSURANCES DE L'AVANT PORT :

Le contrat d'assurance des équipements de l'avant port fait partie des obligations du contrat de sous-concession signé par le Cercle Nautique.

L'absence de contrat d'assurance est de nature à faire résilier par la mairie le contrat de sous concession.

A ce jour, il est apparu qu'il n'existait aucun contrat d'assurance des équipements.

Daniel HAUBERT, Vice-Président, est chargé de l'établissement de devis auprès des Compagnies d'Assurances afin que le Cercle se mette en conformité avec les obligations découlant du contrat de sous-concession.

III. L'EXPERTISE DU CATWAY :

L'expertise du Catway endommagé par la société METALLU a eu lieu.

Vous trouverez ci-joint le compte rendu.

Il est regrettable que cette expertise n'ait pas été contradictoire et que la mairie n'ait pas été convoquée par le Cercle, comme il était prévu au précédent Comité de Direction.

IV. PLAINTE DE ROBERT FERY A LA SUITE DES VIOLENCES EXERCEES PAR MONSIEUR PEREIRA CO-PROPRIETAIRE DU BATEAU TRINIDAD, « SQUATTER » DANS L'AVANT PORT:

Robert FERY a fait l'objet de violences et de menaces sur le ponton alors qu'il s'opposait au retour à un emplacement illicitement occupé par le Bateau TRINIDAD.

L'absence de réaction de la Présidence alertée pour appeler la Gendarmerie est de nature à poser question pour la poursuite par Robert FERY de ses activités au bénéfice du Club.

Le Comité de Direction lui renouvelle son soutien et le soutient dans sa plainte auprès des services de Gendarmerie.

Il est rappelé que le Comité de Direction est habilité à ne pas accepter une adhésion au Club.

Le Bateau TRINIDAD doit faire l'objet d'une facturation en tant que visiteur tout en lui rappelant qu'un bateau visiteur ne peut rester que 72 heures.

L'adhésion au club leur sera toujours refusée, compte tenu du comportement adopté par ceux-ci.

En ce qui concerne Monsieur GANDOLPHE par l'intermédiaire duquel, le bateau TRINIDAD a occupé indûment une place dans l'avant port, il convient qu'il lui soit rappelé qu'un emplacement ne peut être provisoirement cédé qu'à un autre membre du Club après en avoir averti le club.

De la même manière, le comportement incorrect d'un adhérent du club peut entraîner son exclusion de l'Association.

V. CONTRAT DE SURVEILLANCE DU PORT :

Il a été indiqué à la précédente réunion de Comité de Direction, que les dimanches ou Laurent TUAILLON travaillera, il sera payé en heures supplémentaires à 100 %.

Le Comité de Direction adopte le principe d'un planning de travail qui lui laisse le dimanche en congé.

Si un dimanche devait être travaillé, il sera réglé à 100 % d'heures supplémentaires.

Proposition de Daniel HAUBERT de créer une liste d'attente de demande d'emplacement dans l'avant port auprès du Cercle Nautique.

VI. LE CERCLE NAUTIQUE DOIT IL REDONNER A LA MAIRIE EN JANVIER 2005 LA GESTION DE L'AVANT PORT :

Messieurs BOULESTEIX, GARCIA, PAGNOUX, MARTIN, BOUVIER, au terme de deux heures de discussion uniquement orientée sur les difficultés de gestion de l'avant port posent la question de mettre fin à « l'exception culturelle » que représente la gestion de l'avant port pour une Association loi 1901.

L'activité du Cercle Nautique ne serait que plus conforme à ses statuts en ayant pour unique préoccupation les activités à caractère nautique, les relations avec les autres clubs.

Il n'y aurait pas le besoin de deux postes salariés.

Les objections soulevées sont la diminution du nombre d'adhérents au Cercle Nautique, une grande majorité n'y venant que pour avoir un emplacement de port.

Le contre argument est que les loueurs de places ne participent pas à l'activité effective du Cercle.

La présence des loueurs de places ne sert pas à l'activité du cercle, mais uniquement à financer la location de l'avant port.

C'est une discussion qui devra être prise au prochain Comité de Direction.

VII. DEMISSION D'HENRI GUILLOU :

Henri GUILLOU a démissionné du Comité de Direction.

Prêt à assumer la Présidence du Cercle Nautique dans un esprit d'ouverture, de convivialité avec délégation de pouvoir et création de structure permettant la transparence de la démocratie, il préfère démissionner au vu du fonctionnement.

COMPTRE RENDU REUNION CONCOURS DE PECHE
TROPHEE PAUL RICARD DE LA FLOTTE EN RE
DU SAMEDI 17 JUILLET 2004

Durant les jours précédents, nombreux étaient les pêcheurs qui consultaient les prévisions météo avec l'espoir que cela s'arrangerait pour le samedi 17 juillet 2004,

jour du concours de pêche trophée P. Ricard, organisé par le CNLF et la ville de La Flotte.

C'est ainsi que le 17 juillet, 45 pêcheurs embarqués sur 22 bateaux ont pris le large à 7 h 30 dans les pertuis avec l'espoir de pêche miraculeuse, sous un ciel orageux et sur une mer peu agitée.

Au retour à 17 h 30, ces concurrents ayant terminé d'en découdre ont assisté à la pesée de leurs prises qui avaient été nombreuses pour nombre d'entre eux, puisque c'est un total de 100 kg de poissons qui ont été pesés dont 40 kg de poissons nobles (bar, lieu, daurade, maigre) qui ont été consommé au cours du barbecue réunissant tous les pêcheurs et leurs invités qui clôturait la journée. Le reste a été distribué à tous nos sponsors qui nous ont aidé dans la dotation de lots nous permettant de récompenser chaque pêcheurs.

De cette pesée est ressorti le classement suivant : (voir liste jointe)

Le dimanche 18 juillet 2004, au cours d'un apéritif offert par la Société P. Ricard et la Mairie de La Flotte, a eu lieu la distribution des prix récompensant l'ensemble des pêcheurs, présidée par Robert FRERE, représentant la Mairie.

Nous tenons à renouveler nos remerciements à tous nos sponsors pour leur générosité qui ont fait en sorte que cette journée soit une parfaite réussite.

Rendez-vous pour le 21 Août 2004, dernier concours du CNLF.

LE C.N.L.F.

RESULTATS DU CONCOURS DE PECHE ORGANISE PAR LE CNLF - SAMEDI 17 JUILLET 2004

1er	Mr COULON	4926 pts	LE BAR
2ème	Mr PERRAIN	3721 pts	LE PTIT PER 1
3ème	Mr DUBREUIL	2790 pts	CEMISTEL
4ème	ALAIN	2760 pts	JANKA III
5ème	Mr CHARLOT	2718 pts	EU RE KA
6ème	L'ESCAPADE	2235 pts	ESCAPADE III
7ème	Mr MARTIN Lucien	1786 pts	ALEXIS 1ER
8ème	Mr AUBRIT	1650 pts	ANTIOCHE
9ème	Mr ROLLIN	1416 pts	MARCO POLO III
10ème	Mr GUILLERMIN	1356 pts	COTE OUEST
11ème	Mr DOLIMONT	1195 pts	L'AMNADA
12ème	Mr ROGER	1122 pts	FLORETTE
13ème	Mr TOUATI	0624 pts	LE TARGUI
14ème	Mr FLEURIMON	0429 pts	MICHEL
15ème	Mr SURATTEAU	0420 pts	GABERNA

16ème	Mr GROMENIL	0104 pts	MARIE GALANTE
17ème	Mr BOUVIER	0	FRANCEPHIL
18ème	Mr SERET	0	ISLE RHEA III
19ème	Mr LEBRUN	0	LE GOBIE

COMPTRE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 AOUT 2004

84 présents et 24 pouvoirs permettent de dépasser le quorum : 108 votes, le Cercle comprenant 142 membres.

La réunion s'est tenue en présence de Monsieur GENDRE, Maire de La Flotte et Président de la Communauté de Communes, ainsi que de Monsieur FRERE, Conseiller municipal chargé des affaires portuaires.

Les comptes annuels pour 2003, présentés par le Trésorier Monsieur HAUBERT font apparaître un bilan positif global.(voir rapport financier remis à chaque assistant).

Les prévisions pour 2004 sont également optimistes.

Le quitus est donné au Bureau du Cercle pour sa gestion.

Rapport Moral du Président

Depuis la dernière Assemblée Générale, si le déroulement du programme des différentes manifestations, tant sportives que de distractions et de rencontres a été suivi par un nombre important de membres de notre Cercle, un malaise certain s'est installé depuis l'automne dernier et s'est traduit par un désaccord, perceptible par tous, entre une partie du Conseil de Direction et le Président. Ce désaccord portait principalement sur l'attribution des places d'amarrage dans l'avant port et une commission particulière a été créée parmi les membres du conseil de Direction.

Le programme prévu d'activités pour le début de l'année s'est cependant déroulé normalement, jusqu'à ce jour avec une participation soutenue des membres.

Cette année vous aurez à vous prononcer sur l'entrée au conseil de direction de nouveaux membres destinés à remplacer les membres sortants ou démissionnaires. Ce vote se déroulera ce jour à bulletins secrets.

Je n'ai pas sollicité de prolongations à mon mandat de présidents et souhaite bonne route à la nouvelle équipe !

Yves FERRASSON

Séance de questions/ réponses

- Proposition faite par le nouveau bureau, d'une augmentation de cotisation justifiée pour un projet d'investissement concernant un équipement de Digicode, augmentation contestée.
- Question à Mr Frère sur la sécurité des baigneurs dans le port et l'avant port.
- Il nous a répondu qu'ils essayaient de faire respecter cette réglementation mais qu'ils avaient des difficultés.

Nous avons mis en garde le risque d'un accident.

- En ce qui concerne la surveillance de l'avant port, il a été proposé, par un membre du CNLF, un emploi commun avec la Mairie.
- Proposition retenue et favorable par Mr Gendre et à développer.
- Mr Gendre a ressorti un courrier nous laissant la jouissance, à titre gratuit, du Club House et de la Terrasse. Nous avons contesté et lui avons signalé que pour le Club House nous payons 5276 € l'année et pour le bureau 1364,23 €, ce qui à nos yeux ne constitue pas une gratuité. N'ayant d'autres éléments en sa possession, il n'a rajouté aucun commentaire.
- Nous avons rappelé à Mr Frère une facture concernant la réparation de catways du ponton G, ainsi qu'une proposition d'aménagement de ce ponton par la Société METALLU. Il nous a répondu ne pas être en possession de ces documents.
- Nous avons également parlé de l'Assurance de l'Avant port. Mr Gendre, nous disait que nous n'étions pas convenablement assurés.

En ce qui concerne l'assurance des structures, nous ne le sommes pas, puisque, au vu de notre Assurance, le propriétaire des installations de l'avant port est la Municipalité.

Nous avons un contrat d'assurance Multirisque des Ports de Plaisances où nous souscrivons une assurance Responsabilité Civile pour le port du 1^{er} avril au 31 octobre.

Réforme des statuts

La réforme des statuts a été votée :

- 90 voix pour
- 11 voix contre
- 1 bulletin nul

Réélection des membres du Comité actuel

- Mr BEIDELER Daniel
- Mr CHARLOT François
- Mr FERRASSON Yves
- Mr HOEDTS Michel
- Mme MERCIEL Sylviane

Ont été réélus par l'Assemblée

Validation des nouveaux membres du Comité

- Mr BOULESTEIX Patrick
- Mr BOUVIER Pierre
- Mr GARCIA Jean Michel
- Mr LECLERC Claude
- Mr MARTIN Jean Yves
- Mr PAGNOUX Bernard

Ont été élus par l'Assemblée

Il restait 2 postes à pourvoir au Comité de Direction, Messieurs LORTAT JACOB Antoine et Mr TALBOT Jean Luc se sont présentés et proposés et l'Assemblée a voté en leur faveur.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le nouveau Comité de Direction s'est réuni pour élire le Bureau. Tous les membres étaient présents à l'exception de Monsieur TALBOT Jean Luc et Monsieur BEIDELER Daniel.

Le nouveau Bureau est composé comme suit :

Président : Mr HAUBERT Daniel
Vice Président : Mr FERY Robert
Trésorier : Mr MARTIN Jean Yves
Secrétaire : Mme MERCIER Sylviane

Le Comité de Direction a élu Yves FERRASSON, Président d'Honneur et il rejoint le Comité des Sages, composé de Messieurs BEIDELER Daniel et BAIN Henri René.

Il a été décidé à l'unanimité que la prise de fonction du nouveau Président s'effectuerait au 1^{er} septembre 2004.

Le Bureau s'est réuni le 25 Août 2004 pour se connaître et se donner des règles de travail.

Le Comité de Direction doit se réunir le 28 Août 2004.

COMPTRE RENDU REUNION CONCOURS DE PECHE DU 21 AOÛT

Le 21 Août 2004, le CNLF a organisé son dernier concours de pêche de l'année.

Donc, c'est sous un ciel enfin clément mais sur une mer bien agitée que 27 pêcheurs embarqués sur 12 bateaux ont pris le large à 8 h (les autres ayant préféré rester à terre dans l'espoir d'une meilleure météo qui s'est améliorée tout au long de la journée.

A 17 h 30 nos pêcheurs sont rentrés au port pour participer à la pesée des prises qui a eu lieu dans le jardin du club.

Contrairement au dernier concours où la pêche avait été fructueuse, celle-ci fort décevante, seuls quelques uns ont réussi à sortir leur épingle du jeu.

Voici le classement :

1 ^{er}	Mr COULON	LE BAR	8800 Pts
2 ^{ème}	Mr GUILLERMIN	COTE OUEST	3476 Pts
3 ^{ème}	Mr ROLLIN	MARCO POLO III	3674 Pts
4 ^{ème}	Mr DEBOFFLE	FLEUR DE SEL	236 Pts
5 ^{ème}	Mr LEFIN	TITUS	105 pts

1ère Dame classée : Mme Annie GUILLERMIN

Ensuite le CNLF a offert le traditionnel apéritif et a invité tous les participants et leurs familles à partager le barbecue qui a terminé la soirée.

La distribution des prix s'est faite le dimanche 22 Août, tous les pêcheurs ont été récompensés.

Nous tenons à remercier ici, tous les généreux sponsors qui nous ont aidé à faire de cette journée une réussite.

Encore merci à tous à l'année prochaine.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 28 AOUT

Présents :

Mr Yves FERRASSON	Mr Henri-René BAIN
Mr Daniel HAUBERT	Mr Jean Yves MARTIN
Mr François CHARLOT	Mr Jean Michel GARCIA
Mr Jean Loup CABANAS	Mr Bernard PAGNOUX
Mme Sylviane MERCIER	Mr Patrick BOULESTEIX
Mr Daniel BEIDELER	Mr Claude LECLERC
Mr Jacky GAULARD	Mr Pierre BOUVIER
Mr Michel HOEDTS	Mr Antoine LORTAT JACOB
Mr Robert FERY	Mr Jean Luc TALBOT
Mr André ALBAREA	

Absent : Mr Frédéric CLEMENT

1. Assemblée Générale : Tour de table

Bonne participation à l'Assemblée Générale

Intervention du Maire qui a réaffirmé sa volonté de maintenir la concession de l'avant port au club.

Henri BAIN : Mr FRERE accumule les courriers pour persuader le Maire de reprendre la gestion. Il faut répondre par courrier systématiquement.

Mr BOULESTEIX : Assemblée Générale inaudible. L'Assemblée n'est pas le lieu du débat avec le Maire. Nécessité d'une réunion avec le Maire et les responsables de l'avant port.

Henri BAIN : Nous sommes les seuls parmi les clubs nautiques à payer un loyer pour le Club House.

- Mr PAGNOUX : Election de 2 nouveaux membres sans lettre de motivation. Vote à bulletin secret c'est un progrès. Mais pas de liste d'émargement.
- J.Y. MARTIN : Nous sommes les seuls à gérer un port en association Loi 1901.
- Mr ALBAREA : Il y a une volonté de progrès au club. Il faut qu'elle se poursuive.
- Mr LORTAT JACOB : Il y a des sujets qui ne doivent pas être abordés en Assemblée Générale tels les assurances. Les questions diverses doivent être abordées sans la présence du Maire.
- Mr LECLERC : Sur la sécurité, sur la jetée, il faut définir les limites de la concession. La jetée est un lieu public sous la responsabilité de la police municipale.
- Mr GAULARD : Le vote s'est déroulé comme en Corse.
- Mr CABANAS : Pour les questions diverses, il faut prévoir un délai de demandes écrites pour préparer les dossiers.
Le surveillant du port veut un 2^{ème} poste, il continue à œuvrer dans le sens du regroupement.
Il faut répondre à toutes les remarques par écrit.
- Mr HOEDTS : Il y a aussi les pêcheurs, avec les hameçons sur les bateaux.
- Mr CHARLOT : Mr FRERE, en Assemblée Générale n'avait pas de dossier sur le sujet de l'avant port.
- Mr BOUVIER : Il faut mieux préparer l'Assemblée Générale.
Faire le point de nos doléances et faire une réunion.
- Mr PAGNOUX : Quelle était l'altercation sur la terrasse ? Ne devons nous pas leur faire des excuses ?
- Mr FERY : Mr Yves FERRASSON et moi même en avons parlé au cours d'une réunion en regrettant l'altercation.
Mr Le Maire a confirmé l'usage privatif de la Terrasse.
- Mr TALBOT : Je suis depuis 4 ans dans le club. Je suis étonné du manque de rigueur. Pas de réactions lorsque le Maire a dit que le Club House était gratuit. Indispensable de faire une réunion avec Mr FRERE.
- Décision : Réunion entre le CNLF et la Mairie.
- Mr HAUBERT : Les problèmes avec la Mairie ne commencent pas avec l'incident sur la terrasse.
L'antériorité existe.

2. Assurance avant port extension

Réunion avec Messieurs HAUBERT, LORTAT JACOB et BOUVIER
Contrat Mairie SMACL – 141 avenue Salvador Allende - 79031 NIORT cedex 9, le
20/07/96.

4 pontons ; 85 emplacements ; 4 passerelles.

Mr LORTAT JACOB : Il faut racheter l'exclusion sur les biens du contrat MADER

Mr CHARLOT : Exiger les attestations d'assurances avec la mention dommages
au tiers.

Henri BAIN : Voir les effets de la licence sur l'assurance.

3. Digicodes

Etablir un cahier des charges pour que Mr BOULESTEIX se charge d'une étude de
faisabilité.

4. Mr CHARLOT : Sécurité pour le départ des régates.
Supprimer le fusil à canon scié.

Prochaine réunion du Comité de Direction : samedi 25 septembre 2004 à 9 h 30.